



AVIS DE MARCHÉ

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS) DE WALLIS ET FUTUNA

BP 1053 - 98600 UVEA

Tél : 00 681 72 06 62

Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct à l'adresse suivante:

<http://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

Section II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché :

Construction d'un auvent au Service d'Incendie et de Secours (SIS) de Futuna

Référence : 2026-T-AO-18-SIS

II.2 Type de marché : Marché public de travaux

II.3 Codes CPV Principaux :

Code CPV	Objet
45223220-4	Travaux de gros œuvre
45261000-4	Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

II.4 Lieu(x) d'exécution(s): île de Futuna

II.5 Informations sur les lots :

Les prestations sont réparties en trois lots :

Lots	Objet
1	Gros œuvre
2	Charpente et couverture

Le candidat pourra soumissionner pour un ou plusieurs lots.

II.6 Critères d'attribution :

Critère Prix : 35 points

Valeur technique : 60 points

Délai de livraison : 5 points

II.7 Variantes/PSE :

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune PSE.

II.8 Modalités de financement :

Le règlement des comptes est décrit à l'article 7.4 du CCAP.

II.9 Visite du site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats doivent **obligatoirement** visiter le site.

Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter :

Marie-Louise HOLOIA, Cheffe de la section du bureau d'études des travaux publics de Wallis et Futuna

Numéro de téléphone : +681.72.14.62

Havelu, BP 16 – Mata'Utu – 98600 UVEA – WALLIS-ET-FUTUNA – Tél : +(681) 72.27.27 – Fax : +(681) 72.23.24

Courriel : courrier@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : 8h00 à 12h00 – <http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr>

Adresse électronique : marielouise.holoia@travaux-publics.wf

A l'issue de cette visite, ils reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation.

L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée.

Section III. Procédure

III.1 Type de procédure

Le présent marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en vertu des dispositions du décret 57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

III.2 Date limite de réception des offres : MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 11h30 (heure de Wallis)

III.3 Dépôt de l'offre :

La transmission électronique des plis se fera **uniquement** sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

Les pièces de la candidature et celles l'offre, doivent être transmises en seule fois, lors d'un seul et même envoi. Elles feront l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique transmis par la plateforme de dématérialisation.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aussi, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d'adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de l'économie sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

La signature électronique des documents et du contrat, par le soumissionnaire, n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

III.4 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section IV. Renseignements complémentaires

IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie

BP Q3 – 98851 NOUMEA CEDEX

Tel. 00 687 25 06 30 - Courriel : greffe.ta-noumea@juradm.fr

IV.2 Date d'envoi du présent avis : 25 mars 2026

Havelu, BP 16 – Mata'Utu – 98600 UVEA – WALLIS-ET-FUTUNA – Tél : +(681) 72.27.27 – Fax : +(681) 72.23.24

Courriel : courrier@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : 8h00 à 12h00 – <http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr>